

Référence: 2017168/DO
Votre Réf: TRS/20/271/617

CASIER N°: 126 BIA NIGER
NIAMEY
NIGER

AVIS DE DEBIT

Suivant vos instructions
et d'ordre de ACMAD
nous avons effectué un virement en faveur de
EUROPEAN COMMISSION
Après de FORTIS BANK S.A./N.V. BRUSSELS (FOR BELGIUM, BRUSSELS
compte No BE37 0016 7694 8528

EUR 41.89

Nous portons valeur 25.02.2020 au débit de votre compte 25110698010

XOF 63,378

représentant la contrevaieur de votre transfert emis en EUR
au cours de 655.957

soit XOF 27,478 majoré de:

Taxe BCEAO hors UEMOA XOF 500

Cion de transfert ENTR EURO SWIFT XOF 17,700 dont Taxe 2,700

Frais SWIFT HORS UEMOA XOF 17,700 dont Taxe 2,700

Vos devoues

BIA Niger

Bon pour accord le 26.02.2020 :





Institution Africaine parrainée par la CEA et l'OMM

African Institution under the aegis of UNECA and WMO

Réf: 015./2020/DG/SAF/ACMAD

REÇU LE: 25/02/20

Niamey, le 24 Février 2020

A
Monsieur le Directeur Général
BIA-Niger
Niamey

Objet : Demande de virement

Monsieur le Directeur,

Veuillez effectuer le transfert ci-dessous en faveur du bénéficiaire indiqué ci-dessous :

Intitulé du compte à débiter : ACMAD

Compte à débiter : 025110698010 - 77

Frais : Sans frais pour le bénéficiaire.

Motif du virement : Paiement des 41,89 Euros représentant les Intérêts dus au paiement en retard de la Note de Débit N°4940190833 de la Commission Européenne.

Bénéficiaire	Montant (EUR)	Banque de domiciliation	Adresse	Code IBAN	Code SWIFT
EUROPEAN COMMISSION	41,89 Euros	BNP PARIBAS FORTIS	Montagne du Parc, 3 B-1000 Brussels - BELGIQUE	BE37 0016 7694 8528	GEBABEBB

Le RAF/Pi

Mme ALOU Zelnabou ALI

Le Directeur Général

Dr André KAMGA FOAMOUHOUE